

## POINTS PROPOSÉS AUX ÉTATS GÉNÉRAUX,

AU NOM DU PRINCE D'ORANGE,

PAR LE SEIGNEUR DE SAINTE-ALDEGONDE.

---

*Les pointz que le Seigneur de Sainte-Aldegonde a proposé  
messieurs les estatz généraulx, de la part de monseigneur  
le prince d'Orainges, 1577.*

---

Le premier poinct est que, comme monseigneur le prince d'Orainges, ayant oy les nouvelles de ce quy est advenu à Anvers et ailleurs, estime que d'ores en avant n'y aura plus de moyen pour bientost rentrer en appointement avec le seigneur don Jehan, et qu'il ne fait doubte que Son Altèze tâchera de se justifier par tout le monde et faire sa cause bonne, il seroit d'advys que messieurs les estatz regardassent au plus tost d'envoyer lettres, en Allemaigne, à l'Empereur et aux princes de l'Empire, et mesmes à quelques contes principaulx, pour les advertir de la vérité du tout, et de l'équité de leur cause, et en oultre eussent soing de tenir bonne et continue correspondance avecq lesdits princes, lesquels seront fort désireulx d'entendre les choses à la vérité.

Et, par ce moyen, on gagnera leur bonne faveur ; au besoing, ilz seront plus prompts à donner toute ayde et assistance, et, pour tout le moins, on rompera beaucoup de des-seingz, et on rendra ceste cause plus favorable.

Or, pour ceste cause, ledict seigneur de Sainte-Aldegonde pense qu'il y auroit bon moyen de traicter tellement qu'il n'y seroit besoing de faire grandz fraiz et ruses pour les messagers, à cause que quelques-ungs d'entre les princes mesmes seront bien contents d'y fournir, pour maintenir ceste correspondance que leur touche aussy, et laquelle aulcuns d'entre eux ont dès longtemps désiré establir.

Le second poinct est que ledict seigneur prince prie bien affectueusement messieurs les estatz de se vouloir une fois despouiller de toutes les deffiances et soubçons que les adversaires et ennemis communs taschent de planter et imprimer aux cœurs d'ung chascun, comme si ledict seigneur prince désiroit venir par deçà, ou s'ingérer au gouvernement, ou faire quelque changement à l'endroit de la religion, ou autrement.

Sur quoy mesdicts seigneurs les estatz se peuvent asseurer que son but ne tent aucunement à cela ; mais, comme il se trouve, de son naturel, esloigné de toute ambition et convoitise, certes il ne prétend à aultre chose du monde qu'au bien général du pays, estant non-seulement de se faire et tenir le moindre de tous, mais mesmes quicter tout gouvernement et vivre en homme privé, moyennant que la patrie se puisse bien porter.

A quoy je vous prie, messieurs, vouloir, sur toutes choses, avoir l'œil et tenir la main, et ne vous laisser destourner de aucune bonne résolution ou conseil salutaire, pour le respect de luy, ou pour quelque deffiance que l'on vous pourroit imprimer de luy : vous assurant que, quand vous vous porterez bien, qu'il estimera qu'il se porte bien aussy, et qu'il u'a rien si chier au monde que le salut et conservation du corps en général, quant se seroit mesmes avecq sa perte et

domaige en particulier, comme je pense avoir suffisamment monstré et vérifié par les effects. Par quoy je vous supplie que, laissant toutes ces fantasies appart, vous regardez de maintenir l'union, et, d'unq commun accord, repoussez la fureur de l'ennemy commun qui ne tâche que d'accabler les ungs et les aultres : en quoy je vous présente son service, et tout ce qu'il a en sa puissance, en toute telle façon comme il vous viendra à propos de vous en servir pour le bien général, vous priant que vous l'acceptez sans aucun soubçon. Et croyez qu'il ne désire en façon quelquonque se bouger de là où il est, si ce n'estoit qu'il pensast vous faire service ; et, si quelques-ungs qui luy sont affectionnez le demandent icy, assurez-vous que eela ne vient pas de luy, et qu'il seroit marry que l'on pensast qu'il eust le moindre désir du monde de s'avancher, en façon que ce fust, quant à son particulier, avecq le desservice du pays, ou de vous, pour voir aux affaires qu'avez sur les bras : en quoy derechief il présente de vous assister de conseil, ou de fait, ainsy que vous-mesmes trouverez convenir, sans se vouloir en façon quelquonque ingérer par deça en la moindre partie du gouvernement.

Le troisieme poinct est touchant quelques compaignies franchoises lesquelles il est sur le poinct de licentier et de renvoyer en France, à quoy on apreste les batteaulx ; et, comme il voit les affaires de par deça en ces termes, il s'est advisé de vous faire demander s'il vous plaira, par aventure, qu'il les retienne, pour vous en servir, vous priant de vous assurer qu'il vous présente cecy de francq cœur, sans aucune aultre prétention ; et partant, s'il vous semble que vous en pourrez tirer service, comme il croit certes que pourriés faire, vous vous en pourrez ayder : sy non, il désire que l'en veuillez advertir au plus tost.

Le dernier point est que mondiet seigneur prince est adverty que messieurs d'Amsterdam doibvent icy envoyer leurs députez, pour faire des bons varletz, après qu'ilz ont entendu les nouvelles d'Anvers. Pourtant il vous en a bien voulu adviser, afin

que ne leur adjoustez beaucoup de foy, car c'est une chose presque incroyable des levées de bouclier et des vaintises qu'ilz ont faictes et usées, aux premières nouvelles de la prise du chasteau de Namur, monstrant bien évidamment qu'ilz ne désirent que la ruïne du pays; et, comme ledict seigneur prince m'escript de sa main propre, s'ilz savoyent noyer et faire perdre le publicq en une cuillière d'eau, ne le laisseroyent point. Dont il a bien voulu vous advertir, affin que vous sachez comment conduyre avecq eulx, d'aultant plus que Peeter Peterszoon a esté l'ung de ceulx qui a conseillé et persuadé à don Jehan de faire ce qu'il a faict.

Voilà, messieurs, les quatre pointz dont mondict seigneur prince m'a commandé vous advertir, vous priant de les prendre de bonne part, et me donner bénigne response.

J'avoye oublié, messieurs, de vous supplier, puisque la charge que j'avoye, et pour laquelle j'estoye venu icy, et ce que depuis il vous a pleu encoires m'encharger, a esté par moy exécuté le mieulx que j'ay peu, ne trouver mauvais que la première commodité de me retirer, comme je ay commandement réitéré par mondict seigneur prince d'Orainges, et croyre que partout je seray et vous demeureray bien humble serviteur et bon et fidel patriot.

De Vos Seigneuries humble serviteur,

PHILIPPE DE MARNIX.

